N° 59 — CXXIme Année | Un numéro: 5 c. | Vendredi 12 Mars 1886.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies et anonymes ne sont pas acceptées

On s'abonne à toute époque

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces remises au bureau avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Paraissant tous les jours, excepté le Dimanche.

LES PRINCIPALES AGENCES SUISSES ET ÉTRANGÈRES SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

Bulletin météorologique. — MARS

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
10	— 5.7	— 8.6	— 2.1	721.3		NE	fort	clair

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

10	— 9.0	—11.8	— 4.4	665.7		NE	faibl.	clair

NIVEAU DU LAC : 429 m. 37.

IMMEUBLES A VENDRE

A vendre, à très bon compte, une belle propriété de luxe près de Fribourg. S'adresser à M. Gaberel, régisseur, 15, rue de la Gare, Neuchâtel.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Vente de bois

La Commune d'Auvernier exposera en mises publiques, samedi prochain 13 mars, dans ses forêts de Cottendart et Chassagne :

270 stères sapin et pesse,
25 tas perches,
10 billons sapin et pesse,
5 demi-toises mosets,
8 tas dépouille.

Le rendez-vous est à 8 heures du matin, à l'entrée de la forêt de Cottendart.

Auvernier, le 9 mars 1886.

Au nom du Conseil communal:
Le secrétaire.

VENTE DE BOIS

à Chanélaz, près Cortaillod.

Le citoyen Ritzmann, propriétaire de Chanélaz rière Cortaillod, vendra par enchères publiques, vendredi 19 mars 1886, aux conditions qui seront lues :

108 stères bois de foyard,
3500 fagots même essence.

Rendez-vous à Chanélaz, à 8 heures du matin.

Boudry, le 10 mars 1886.

Le greffier de paix,
NEUKOMM.

Vente de bois

Le mardi 16 mars courant, la Commune de Bevaix vendra par enchères publiques les bois ci-après :

17 billons de chêne mesurant ensemble 27 mètres cubes,
7 billons de sapin,
9 stères de sapin,
74 » foyard,
34 » vieux chêne,
46 » jeune chêne,
33 tas de perches,
430 verges d'haricots,
2800 fagots foyard.

Rendez-vous à 8 heures du matin, au Rochargenet.

Conseil communal.

Jeudi 25 mars 1886, dès 10 heures du matin, à Neuchâtel, faubourg du Château, le syndic de la masse en faillite de J. Chapuis-Grandjean exposera en vente par voie d'enchères publiques, ce qui suit :

1 cheval âgé de 5 ans, 1 cheval hors d'âge ; 1 camion à ressorts, avec siège, flèche. mécanique et caisse ; 1 char de côté ; 1 braeck avec flèche ; 1 voiture avec capote ; 1 tombereau ; 2 harnais français, 2 harnais jumeaux à l'anglaise, avec guides ; 2 harnais jumeaux pour le travail ; 2 faux colliers ; 2 paires de longues guides ; 2 selles anglaises avec chabraques ; — couvertures, bâche, lanternes, levier, clef anglaise, grelottières, brancards, etc.

On vendra également **un cheval poil rouge.**

S'adresser pour renseignements au syndic, le citoyen E. Lambelet, avocat, à Neuchâtel.

Neuchâtel, le 11 mars 1886.

Greffe de paix.

ANNONCES DE VENTE

Reçu un nouvel envoi de

SALAMIS

1re qualité, au Magasin QUINCHE.

A vendre un *pianino* en très bon état ; prix modéré. S'adresser rue de la Côte 9.

A vendre un beau *bélier* race anglaise. S'adresser à Samuel Treyvaud, à Cudrefin.

A vendre 1000 à 1200 pieds de bon rablon, moitié fumier de vache. S'adresser à Serrières, n° 14.

LA VENTE DES CHEMISES

de la **SOCIÉTÉ DE SECOURS PAR LE TRAVAIL** aura lieu le jeudi 18 mars, dans la maison de Mme Terrisse-Coulon, Faubourg de l'Hôpital n° 33, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Le Comité recommande beaucoup cette vente au public, d'autant plus que le prix de chacune des chemises est baissé de 50 cent. pour en faciliter l'écoulement.

Pour cause de cessation de commerce le magasin d'épicerie de la rue du Coq-d'Inde est à remettre au comptant.

Etablissement de bains

Heustrich

(Oberland bernois, Suisse).

Eau sulfureuse alcaline, se conservant intacte en bouteilles pendant des années, d'un excellent effet dans :

1. **Les catarrhes chroniques d'estomac et d'intestin** (manque d'appétit, digestion lente, douleurs gastriques, diarrhée).
2. **Les catarrhes chroniques du pharynx, du larynx et de la poitrine** (toux, asthme, enrouement).
3. **Les catarrhes chroniques des voies urinaires.**

S'adresser aux dépôts d'eaux minérales : Berne: C. Haaf. — Bâle : E. Ramsperger. — Zurich: H. Gujer, ainsi qu'à toutes les pharmacies de la Suisse.

MORILLES

1re QUALITÉ

au magasin de comestibles **SEINET,** rue des Epancheurs 8.

BELLES

ORANGES SANGUINES

au magasin QUINCHE

BEURRE

Tous les jours, beurre frais de table à 75 cent. la 1/2 livre et par livre à 1 fr. 45.

Toujours assortiment de légumes et fruits frais, à des prix modérés. Epicerie Temple-Neuf 13.

FABRIQUE

DE

BRIQUES EN ESCARBILLES, MACHE-FER

DE

CEMENT

A

NEUCHATEL

FABRIQUE AU GIBRALTAR — BUREAU n° 31. Faubourg du Crêt —

J'ai l'honneur d'informer MM. les architectes, entrepreneurs et propriétaires que j'ai vendu ma fabrique à MM. LUSCHER & THOUVENOT. Je remercie mon honorable clientèle de la confiance qu'elle m'a témoignée jusqu'à ce jour et la prie de la reporter à mes successeurs.

GUSTAVE COULIN.

Se référant à l'article ci-dessus, les soussignés annoncent que leur fabrique sera exploitée sous la raison sociale **LUSCHER & Ce**. Ils se recommandent pour toutes les fournitures concernant leur fabrication, ainsi que pour travaux qui rentrent dans leur spécialité, soit : couches de jardins, serres, bassins de fontaines, hangars, kiosques, maisonnettes, etc. Par la qualité des produits de leur fabrication, la bienfacture des travaux qui leur seront confiés et la modicité de leurs prix, ils espèrent justifier la confiance qu'ils sollicitent.

LUSCHER & THOUVENOT.

Neuchâtel, le 8 mars 1886.

Les commandes peuvent être déposées au *restaurant TURIN,* ruelle Dublé.

Liquidation à prix réduits

pour cause de départ

ULLMANN-WURMSER

10, Rue de l'Hôpital, 10

Spécialité pour trousseaux, deuil, robes et confections

Magasin Ernest MORTHIER

successeur de Borel-Wittnauer

15, RUE DE L'HOPITAL, 15

Vin de Madère

garanti pur, ayant 12 ans de bouteille. — Importation directe.

ELIXIR STOMACHIQUE

DE MARIA-ZELL.

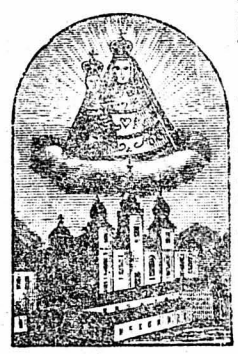

Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, mauvaise haleine, flatuosités, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, pituite, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête (s'il provient de l'estomac) crampes d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorrhoïdes (veine hémorrhoïdale).

Prix du flacon avec mode d'emploi, 1 fr. Dépôt central : pharm. „zum Schutzengel" C. BRADY à KREMSIER (Moravie) Autriche.

Dépôt général et expédition pour toute la Suisse : pharmacie Paul Hartmann à Steckborn.

On peut aussi se procurer le véritable Elixir stomacal de Maria-Zell

Dans les pharmacies : **Neuchâtel**, A. Dardel ; **Chaux-de-Fonds**, Gagnebin : Estavayer, Porcelet ; **Locle**, Theiss ; **Morat**, D. Scheller ; **St-Imier**, Pharm. du Vallon, rue des Maronniers.

FRITZ VERDAN

Toile imperméable

POUR LITS

diverses qualités.

HOPITAL 4 — NEUCHATEL

BAZAR NEUCHATELOIS

RHUMES, BRONCHITES

phthisie, catarrhes d'estomac et de la vessie, goutte, guéris par le

GOUDRON BURNAND

dépuratif par excellence et souverain contre les maladies de la peau et de la chevelure. Le flacon 1 fr. 50.

Pharm. **Burnand, à Fleurier, Caselmann,** au **Locle,** pharm. **Spörri** et droguerie **Æschlimann, à St-Imier.**

Dépôt général : **Burnand, à Oron.**

Les cors aux pieds, durillons

REBLEUTEN APOTHEKER ED. POHL, BERN

et œils de perdrix disparaissent promptement et sans douleur par l'emploi du remède spécifique de Ed. Pohl, pharmacien.

Prix du flacon, 1 fr. 25.

Dépôt à Neuchâtel : **pharmacie Jordan.**
» » **Fleischmann.**

AVIS IMPORTANT

Les personnes affligées de hernies, qui désireraient consulter personnellement le spécialiste chirurgien-herniaire *KRUSI-ALTHERR de Gais,* pour les bandages ou les ceintures de matrice garantis, le trouveront *vendredi le 19 mars* à l'*hôtel du Paon,* à *Yverdon,* le *20* à l'*hôtel de la Poste,* à *Fleurier,* le *21* à l'*hôtel du Soleil,* à *Neuchâtel,* et les *22 et 23* à l'*hôtel de l'Aigle,* à la *Chaux-de-Fonds.* C'est un fait reconnu que déjà des milliers de personnes souffrant de hernies, ont été guéries, et les certificats sont à la disposition de tout le monde. H1493x

A échanger des **échalas bruts** ou **façonnés** contre du vin. S'adr. à M. F.-A. L'Eplattenier, marchand de bois, aux Geneveys-sur-Coffrane.

ECONOMIE

AROME — SAVEUR

Cafés Torréfiés

EN GRAINS

Garantis francs de goût.

USINES A VAPEUR

J. BARRELET

à BEVAIX

Canton de Neuchâtel (Suisse).

MEUBLES SUISSES

FABRICATION SUPÉRIEURE

GARANTIE DE TOUTE SOLIDITÉ DE LA MAISON

HEER-CRAMER

LAUSANNE

TAPIS CORTICINE

pour salles à manger et corridors.

DÉPOT

Rue du Seyon, ancien magasin Hotz

La Pommade américaine contre la goutte est incontestablement le meilleur remède d'un effet prompt et sûr contre toutes les affections goutteuses et rhumatismales, telles que : maladies de l'épine dorsale, rhumatisme inflammatoire, ischias, migraine, mal aux reins, maux de dents nerveux, maux de tête et d'oreilles, etc., ainsi que contre les écorchures et les excoriations. En pots de 2 fr. 50 chez le dépositaire général pour toute la Suisse : Paul HARTMANN, pharm., à Steckborn ; à Neuchâtel, chez M. DARDEL, pharm. ; au Locle, chez M. A. THEISS, pharm.

FOIN

A vendre du foin 1re qualité. Prix raisonnable. S'adresser à M. Fritz Huguenin-Comte, à Fleurier.

Remèdes garantis contre les *engelures et crevasses* à 40 et 60 cent.

Pommade italienne contre les rougeurs.

Hair restaurer ou *régénérateur de la chevelure,* préserve les cheveux de la chute, les fait croître, fortifie les racines et détruit les pellicules.

Pastilles au jus « BAILLET », très efficaces contre les rhumes, coqueluches, etc.

Vieux vin de Malaga, 1er choix, à 1 fr. 50 la bouteille.

Bitter ferrugineux au quinquina.

Pharmacie FLEISCHMANN,

Grand'rue n° 8.

Cigares contre les maux de dents

DÉPOSÉ

de *Burnier & Bühlmann* à Vevey guérissant rapidt. toute douleur provenant de névralgie ou de carie.

Dépôts à Neuchâtel : Pharmacies Dardel et Bourgeois ; Neuveville, pharm. Imer.

Pour cause de *liquidation complète,* j'offre à vendre une volière de jardin en fer, avec fil de fer double, en sûreté contre les chats, très élégante construction en forme de pavillon à huit coins, avec ou sans oiseaux, dont 22 pièces différentes, étrangers et du pays, outre une séparation de chambre en fil de fer.

Adresse : *Em. Zoller,* Neuchâtel.

Fromages des Alpes

bien salés, de 13 à 15 kilos, à 65 cent. le demi-kilo.

Cognac fine Champagne

10 ans de bouteille, à 3 fr. 50 la bouteille.

Rhum Jamaïque

8 ans de bouteille, 4 fr. le litre.

S'adresser à H.-L. Otz fils, **à Cortaillod.** Envoi franco à domicile.

FUMIER

On offre à vendre pour maintenant ou plus tard, du fumier de premier choix. S'adresser à M. Fritz Huguenin-Comte, à Fleurier.

A LOUER

A louer pour Saint-Jean 1886, par cas imprévu, un appartement situé vis-à-vis le palais Rougemont, composé de cinq chambres, chambre de domestique, belle mansarde, cave, fruitier et bouteiller, ainsi que toutes les dépendances nécessaires. S'adr. à M. Louis Reuter, au Faubourg.

A louer pour le 24 mars, rue du Château 5, une chambre non meublée, au rez-de-chaussée. Prix mensuel : 15 fr.

Même maison, un logement d'une chambre, cuisine et galetas. Prix mensuel : 23 fr. 50. S'adr. à M. Gaberel, régisseur, rue de la Gare 15.

A louer un logement. Rue des Chavannes 15, au 1er.

A louer à Auvernier un petit logement avec toutes les dépendances, bien exposé. S'adresser à Ed. Bachelin, à Auvernier.

A louer pour St-Jean 1886, un logement situé rue J.-J. Lallemand n° 3. S'adr. pour renseignements, de 2 à 4 heures, au rez-de-chaussée.

A louer une petite chambre pour un ou deux coucheurs. Rue Saint-Maurice 14, au second.

A louer, pour le 24 mars, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. rue du Temple-Neuf 7.

A louer, pour un ou deux messieurs, une jolie chambre meublée, indépendante. Rue des Epancheurs 10.

Pour Saint-Jean, un logement au soleil, avec eau sur l'évier. Ecluse 6.

Pour Saint-Jean, un logement de 4 chambres et dépendances, avec eau. S'adr. à l'épicerie, Ecluse n° 21.

A louer deux chambres meublées avec un ou deux lits. Faubourg du Lac 8.

A louer tout de suite ou pour Saint-Jean, dans un village du Vignoble, un beau logement de 3 pièces, cuisine et dépendances. S'adr. à Mme Crosetti, magasin de papiers peints, Neuchâtel.

A LOUER

Dans une **localité du Vignoble,** à louer une maison bien située, comprenant deux beaux logements et un atelier.

L'appartement du rez-de-chaussée pourrait très bien être utilisé comme **café** ou pour **magasin,** deux belles caves ont été aménagées dans ce but.

Les logements seraient aussi loués séparément, et entrée immédiate si on le désire.

S'adr. au citoyen **P. G.-Gentil,** agent d'affaires, à Boudry.

A louer dès maintenant un jardin potager d'environ 225 mètres carrés, bien exposé.

Même adresse, à vendre environ 1500 bouteilles et autant de chopines fédérales et propres. S'adr. à Em. Zoller, Evole 35.

A louer, au-dessus de la gare, de suite ou pour Saint-Jean, un appartement de 4 chambres et belles dépendances. S'adr. à M. de Corswant, faub. de la Gare 11.

Pour St-Jean 1886, à un petit ménage, un logement d'une chambre et cuisine. S'adr. au magasin rue des Moulins 11.

A louer tout de suite ou dès St Jean, rue St-Honoré 2 et rue du Bassin 6, deux beaux logements, un premier et un deuxième étage, composés de 4 et 5 pièces, avec balcon. S'adr. à A. Hotz père.

A louer deux chambres. Rue des Moulins n° 39, 1er étage.

A louer, tout de suite, jolie chambre meublée et indépendante. S'adr. rue de la Serre 2, 1er étage.

A LOUER

2 logements à un 1er étage et composés de **3 chambres, cuisine, bûcher, cave,** plus un **grand jardin.**

1 rez-de-chaussée de **2 chambres, cuisine** et **cave,** avec **jardin.**

1 premier étage de **2 chambres, cuisine, cave, bûcher** et **jardin,** plus une **écurie** à porcs.

1 premier étage de **3 chambres, cuisine et bûcher.**

Le tout situé à quelques **minutes** de la **ville** et sur son **territoire.**

S'adresser à **J.-Albert Ducommun,** agent d'affaires, à Neuchâtel, rue du Musée 4.

ON DEMANDE A LOUER

802 Une personne de toute moralité et bien au courant du commerce, demande à louer pour le mois d'avril, un bon café ou restaurant. Pour les renseignements, s'adresser franco sous les initiales **A. B. n° 77,** au bureau de cette feuille qui indiquera.

On demande à louer un café meublé de tables et chaises. Adresser les offres **Bureau central W. Rath, à Bâle.** (Hc. 977 Q.)

OFFRES DE SERVICES

Une jeune et brave fille cherche à se placer comme femme de chambre dans une bonne famille, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. On n'exige pas un fort salaire mais un bon traitement. S'adr., sous chiffres 1078 E. J., à MM. Orell, Füssli et Cie, Berne.

Une jeune fille allemande cherche une place pour le 15 mars, pour faire un petit ménage. S'adr. à l'hôtel du Commerce.

Une brave fille, âgée de 21 ans, voudrait se placer dans un ménage peu nombreux où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adr. rue du Temple-Neuf 22, au débit de lait.

Une brave fille, qui aime les enfants et connaît les ouvrages du sexe, voudrait se placer tout de suite. S'adr. au café du Jura, rue de la Treille.

Une jeune fille de 18 ans, ayant fait un apprentissage de tailleuse, cherche à se placer tout de suite comme femme de chambre dans une bonne maison. S'adr. chez Mme Cure, ruelle des Chaudronniers n° 2.

Une fille de 24 ans connaissant les deux langues cherche à se placer pour faire tous les travaux du ménage. S'adr. rue des Moulins 14, au 3me.

Un jeune homme de 21 ans, exempt du service militaire, sachant soigner les chevaux et le bétail, connaissant les travaux de la vigne et de la campagne, désire avoir une place de domestique. S'adr. chez M. Wanner-Gaberel, Ecluse 32.

15 FEUILLETON

LA MAISON DE PENARVAN

Par JULES SANDEAU

Paul venait d'introduire ses hôtes dans une pièce de rez-de-chaussée qui servait autrefois de salon, et où régnaient l'abandon et la vétusté. Encore le vieux Germain, dernier débris vivant des modestes splendeurs de La Brigazière, avait, quelques heures auparavant, comme s'il eût pressenti l'événement de ce grand jour, frotté les meubles, époussetté les housses, enlevé la trace des invasions du poulailler, et rajusté avec des épingles le papier de tenture, qui tombait par lambeaux.

— Vous le voyez, dit Paul, je n'habite pas un palais.

— Plût à Dieu, mon cousin, que toute la noblesse de France fût à cette heure aussi bien logée que vous ! répliqua froidement la belle héroïne. Il n'importe guère d'ailleurs que la maison soit riche ou pauvre ; ce qui importe, c'est que l'honneur y soit chez lui et n'ait point envie d'en sortir. Asseyons-nous, monsieur de Penarvan : il est temps que vous sachiez ce qui m'amène.

Ce fut un coup de foudre dans un ciel serein. Chacune de ces paroles avait sifflé aux oreilles de Paul comme un projectile de guerre. Il regarda sa cousine et la vit telle à peu près qu'il se la figurait avant de la connaître. Un rapide instinct l'avertit qu'il était devant son juge. Il se troubla : l'abbé lui-même avait frissonné. Ils s'assirent tous trois en silence. Mademoiselle Renée avait jeté sur une table son chapeau de feutre. Pendant qu'elle rassemblait avec sa main les boucles de sa chevelure, Paul se demandait avec une sourde inquiétude si cette blonde patricienne comptait en user avec lui comme autrefois le marquis avec le vicomte, et, pour faire tête aux reproches, il fortifiait sa conscience de l'amertume de ses souvenirs. L'abbé leur adressait tour à tour un regard suppliant, tout en s'efforçant de prendre une attitude majestueuse.

— Mon cousin, dit enfin Mademoiselle Renée, vous savez comment mon père et mes frères sont morts ?

A cette question faite à brûle-pourpoint, Paul ne douta plus qu'elle ne fût venue tout exprès pour le mettre sur la sellette. Voilà donc ce qui l'amenait ! La lutte entamée par les pères se poursuivait entre les enfants. Paul n'était pas un modèle de courtoisie. Il s'indigna de voir que Mademoiselle de Penarvan s'arrogeât, elle aussi, le droit de contrôle et de remontrance ; il sentit se réveiller en lui toutes les rancunes et toutes les colères dont il avait nourri sa jeunesse. Furieux de s'être pris, comme une mouche dans du miel, à la grâce de ses manières, il ne vit plus qu'une nouvelle offense dans cette visite, qu'il avait considérée d'abord comme une réparation qui lui était due.

— Tenez, ma cousine, n'allons pas plus loin, répliqua-t-il avec brusquerie. Vous êtes trop jeune pour présider un tribunal ; je ne le suis plus assez pour me laisser morigéner comme un écolier. Messieurs de Penarvan sont morts pour une cause que je respecte, mais qui n'est pas la mienne. Je n'étais pas né que le marquis, votre père, avait pris soin de me délier d'avance de toute solidarité. J'ai pu croire un instant que vous étiez venue pour effacer les divisions de notre famille, et quant à moi, en sentant votre main dans ma main, j'avais tout oublié. Si je me suis trompé, si vous n'êtes ici que pour greffer sur une vieille querelle un nouveau différend, malgré le prix de votre présence, je regrette que vous vous soyez dérangée. Je ne dois compte de mes opinions à personne, et ne reconnais qu'à Dieu seul le droit de juger ma conduite.

— Vous le prenez haut, mon cousin, dit Mademoiselle Renée avec douceur ; je suppose que votre conscience est plus humble que votre langage.

— Ma conscience ? s'écria Paul.

— Monsieur le vicomte ! s'écria l'abbé.

— Ce qui est fait est fait, reprit Mademoiselle Renée d'une voix grave et triste. Quel drapeau suiviez-vous pendant que la Vendée combattait et mourait ? je ne vous le demande point. Laissons là le passé. Votre oncle et vos cousins vous ont légué des devoirs auxquels vous ne sauriez vous dérober sans félonie. Je suis venue pour vous les enseigner, si vous ne les connaissez pas ; pour vous les rappeler, si vous en avez perdu la mémoire ; pour vous retenir, si vous êtes tenté de les enfreindre.

Paul s'était préoccupé plus d'une fois de l'isolement de sa jeune parente : il crut naïvement qu'elle faisait appel à la seule protection légitime qu'elle pût invoquer désormais.

— Ma cousine, dit-il subitement apaisé, je connais ces devoirs : loin de songer à les éluder, je les accepte avec orgueil, et n'attendais qu'un mot de vous qui me permît de les remplir. Disposez de moi

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

803 Une jeune fille de 18 ans, d'honnête famille, voudrait se placer soit comme bonne d'enfants, soit pour faire le ménage dans une honorable famille. Le bureau de cette feuille indiquera.

Une fille intelligente de 17 ans, qui a quelque pratique du repassage, désire se placer dans une honnête famille de la Suisse romande, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans le repassage, tout en aidant au ménage et au magasin. Adresse : B. Buri, huilier, à Hettiswyl, près Hindelbank (Berne).

Demande d'emploi

Un jeune homme de 26 ans, fort et robuste, connaissant bien les travaux de cave, etc., demande une place de *garçon de peine,* aide dans un ***hôtel*** ou ***restaurant.*** S'adr. au grand Kiosque, Chaux-de-Fonds.

Un garçon de 17 ans, ayant fréquenté de bonnes écoles et parlant déjà un peu le français, désire **trouver une place** dans une **maison respectable** où il aurait un **petit gage** et l'**occasion d'apprendre à fond à parler et à écrire le français,** de préférence dans un **bureau,** dans une **maison de commerce,** ou dans une **bonne maison particulière pour soigner un cheval,** etc. Entrée le 1er mai ou plus tard.

Adresser les offres sous les initiales **Hc. 505 Y.,** à MM. **Haasenstein et Vogler, à Berne.**

Une jeune fille de la Suisse allemande, connaissant un peu la langue française, voudrait se placer comme demoiselle de magasin ou comme femme de chambre. S'adr. à E.-R. Gerber, tailleur, rue du Coq-d'Inde 26, au 3me étage.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande pour le commencement d'avril une domestique de confiance, sachant bien cuire et connaissant tous les ouvrages d'un ménage soigné. S'adr. rue Saint-Honoré 1, au 3me.

On demande

comme bonnes d'enfants dans de bonnes familles de l'Allemagne et de la Suisse allemande, de jeunes filles de tenue simple et bien recommandées, de préférence de la campagne. En outre : plusieurs cuisinières, filles de ménage, sommelières, etc.

Placement à l'étranger du personnel des deux sexes sous la surveillance des autorités.

S'adresser à Mme Staub, Ecluse n° 26, à Neuchâtel.

On demande une fille de la Suisse française, pour faire la cuisine et tous les travaux du ménage. S'adr. au magasin G. Ronco, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.

comme d'un frère que la mort vous aurait rendu. Si mon dévouement, si mon appui vous est nécessaire....

— Vous m'avez mal comprise, répliqua Mademoiselle Renée avec un imperceptible sourire. Je n'ai besoin de l'appui ni du dévouement de personne, et saurais, à l'occasion, me protéger moi-même. Ce n'est pas de moi qu'il s'agit, mais de vous. On assure que vous pensez à vous marier.

— Qui a pu vous dire ?.... demanda Paul, rougissant jusqu'aux yeux.

— On ajoute même que votre choix est fait, repartit Mademoiselle Renée avec beaucoup de calme et de sang-froid : vous allez épouser la fille d'un meunier. Est-ce vrai, mon cousin ?

Paul resta muet. L'étonnement et la confusion liaient sa langue ; ce qui se passa dans son cœur en moins d'une minute, il faudrait trop de temps pour le raconter. Un instant, il fut sur le point de renier les Michaud. La honte l'y poussait ; par un brusque revirement, l'orgueil le jeta à l'autre extrémité. Il n'eût pas été résolu à épouser Mademoiselle Michaud, la démarche de sa cousine aurait suffi pour l'y décider. Il tenait sa vengeance : il allait s'en gorger.

(*A suivre.*)

Une jeune fille de toute moralité, parlant français, sachant faire un bon ordinaire, trouverait à se placer tout de suite. Rue du Bassin 6, au second.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

801 Une demoiselle allemande, ayant terminé ses études, désirerait entrer dans un pensionnat de la Suisse romande où elle pourrait donner des leçons d'allemand. Elle ne demande pas de salaire, mais elle aimerait avoir l'occasion de se perfectionner dans la langue française.

S'adr. pour offres et renseignements franco sous chiffre L. P. 55, au bureau de cette feuille.

Un jeune homme actif et robuste trouverait tout de suite de l'occupation comme commissionnaire à la fabrique d'horlogerie **Cosandier frères et Cᵉ.**

Pour coiffeurs

On voudrait placer dans la Suisse française, comme volontaire, un jeune garçon qui sait bien raser et couper les cheveux. Adresse : M. Martin Huber, coiffeur, à Berne.

Une demoiselle de bonne famille désirant se perfectionner dans la langue allemande, trouverait à se placer dans un bon pensionnat d'Allemagne. En échange de quelques leçons de français, elle pourrait prendre part aux cours qui se donnent dans l'institut et recevrait son entretien. S'adresser à la directrice Mlle Math. Wirth, Maria-Ablassplatz 6, Cologne s/Rhin.

Un jeune homme de 20 ans, ayant travaillé comme commis dans un bureau d'architecte, cherche une place analogue dans un bureau quelconque. Prétentions modestes. S'adresser à M. Louis Benoît, instituteur, à Neuchâtel, qui indiquera.

790 Une demoiselle de la Suisse allemande parlant aussi le français, cherche une place dans un magasin de la ville. Prétentions modestes. Le bureau du journal indiquera.

Un bon repasseur de chapeaux trouverait à se placer tout de suite chez Mme Montandon, Quartier-Neuf 39, Locle.

On demande pour être formé à divers travaux de bureau et d'atelier, un jeune homme intelligent, de toute moralité, ayant ses parents en ville et connaissant l'allemand. Faire les offres, par écrit, en indiquant les références, sous les initiales A. Z. 10, case postale 914, Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

On cherche à placer comme apprenti dans une bonne maison de commerce ou grande épicerie, un jeune homme de la Suisse allemande, âgé de 17 ans, bien instruit et ayant une belle écriture. S'adr. à M. Kurz, rue des Moulins n° 23, au second.

Une maison de banque de la ville cherche pour la fin du mois un apprenti. S'adr. aux initiales A. Z., Case 167, Neuchâtel.

Une apprentie blanchisseuse et repasseuse pourrait entrer tout de suite chez Mme Sunier, Ecluse n° 41.

On demande un apprenti à la Fabrique d'Ebénisterie de H. Gacon, au Vauseyon n° 21.

On demande pour entrer tout de suite une assujettie et une apprentie pour le repassage à neuf. S'adresser Blanchisserie à neuf, Ch. Lutz, *Chaux-de-Fonds.*

AVIS DIVERS

Tonhalle de Neuchâtel

DIMANCHE 14 MARS 1886,
dès 8 heures du soir,

CONCERT

donné par la

MUSIQUE MILITAIRE
de Neuchâtel

sous la direction de M. Séb. MAYR,
avec le bienveillant concours de
QUELQUES AMATEURS.

ENTRÉE : 50 Cent.

LA GARANTIE FÉDÉRALE

Société d'assurances mutuelles à cotisations fixes contre la

MORTALITÉ DES BESTIAUX

FONDÉE EN 1865
Garanties en réserves et primes:
fr. 2,000,000.

La Société assure :

1° Les cas de mort survenus à la suite de maladies ou d'accidents fortuits ou involontaires.

2° L'abattage des animaux nécessité par la nature et la gravité des maladies et accidents.

Renseignements, tarifs et prospectus sont gratuitement à disposition chez *l'agent général, M. Alfred BOURQUIN,* Faubourg de l'Hôpital 6, *à Neuchâtel.*

ATTESTATION

Les soussignés, assurés pour leur bétail à la ***GARANTIE FÉDÉRALE, Société d'assurances contre la mortalité des bestiaux,*** *ayant subi chacun la perte d'un cheval par maladie, se font un plaisir de déclarer publiquement qu'ils ont été remboursés par la Société, en pleine conformité de ses statuts et à leur entière satisfaction.*

Neuchâtel et Chaux-de-Fonds, mars 1886.

(*Signé*) *Gustave Ulrich, brasseur.*
» *Arnold Sunier, voiturier.*
» *Seinet et Steiger.*

Une demoiselle, très habile dans tous les ouvrages du sexe, depuis les plus simples jusqu'aux plus élégants et compliqués, vient d'ouvrir un **cours d'ouvrages pratiques** à l'usage des jeunes personnes. Prix modérés. S'adresser Ecluse 2, rez-de-chaussée.

SOCIÉTÉ
des Carabiniers du Vignoble

TIR RÉGLEMENTAIRE

le dimanche 14 mars 1886, de 8 à 11 h. du matin, ***au Mail, Neuchâtel.***

DISTANCE 300 MÈTRES, CIBLE N° 1

Munitions sur place.

Le Comité de la Société, nommé pour 1886 à l'assemblée générale du 14 février écoulé, s'est constitué comme suit :

MM. Guéra, Jean, président et directeur de tir.
Gentil, Numa-Guillaume, vice-président.
Borle, Charles, secrétaire.
Hirschy, Jules, caissier.
Jeanmonod, Alcide, assesseur.
Convert, Arnold, »
Philippin, Paul, »

Art. 2 des Statuts. Tout carabinier domicilié dans le Vignoble sera, sur sa demande, reçu de plein droit membre de la Société

Tout milicien quelconque, ou amateur de tir, pourra également faire partie de la Société, etc.

Le Comité.

CAFÉ FRANÇAIS

Vendredi 12 mars 1886, à 8 h. du soir

GRAND CONCERT

donné par

L'Orchestre des Frères PFEIFFER

ENTRÉE LIBRE.

On serait disposé à recevoir un ou deux jeunes gens pour s'exercer sur un très bon piano et à prix modique. S'adr. confiserie Glukher-Gaberel.

A la même adresse, jolie petite chambre à louer pour 10 francs par mois.

En conformité de la loi municipale, les personnes non domiciliées dans le ressort municipal de **La Coudre,** mais y possédant des immeubles, sont invitées à adressser au Secrétariat municipal, d'ici au 15 mars prochain, une déclaration précise des dits immeubles, contenant la situation, la valeur et la nature des dits immeubles.

Il ne sera pas tenu compte de déclarations antérieures.

Conseil municipal.

Société neuchâteloise d'Utilité publique

Vendredi 12 courant, à 8 h. du soir,

Conférence populaire gratuite

au Bâtiment de Conférences.

Attention et Distraction

par M. ADRIEN NAVILLE, professeur.

Société Fraternelle de Prévoyance

Les citoyens de 18 à 45 ans qui désirent s'en faire recevoir voudront bien réclamer auprès du caissier, M. Georges Lehmann, rue de l'Hôpital, le formulaire pour la visite médicale à passer et adresser au président de la section, M. Paul Benoit, une demande d'admission accompagnée de leur acte de naissance.

Les demandes qui parviendront d'ici au 16 courant au soir, seront présentées à la prochaine assemblée trimestrielle de la section, qui aura lieu le 19 de ce mois.

Neuchâtel, le 10 mars 1886.

Le Comité.

AGENCE LEMP

rue du Rateau

La personne à qui est destiné le pli sous initiales **A. B.** arrivé tardivement, répondant à une communication du 24 février, est priée de le faire réclamer.

L'expéditeur y a indiqué son adresse.

Théâtre de Neuchâtel

Bureaux : 7 ½ h. —o— Rideau : 8 h.

Freitag den 12. Mærz 1886

Gastspiel der Mitglieder des Stadttheaters
in Luzern.

Direction : **F. Willers.**

Mit vollständig neuen Costumen ! — Costumes neufs !

In Luzern bereits 11 Mal gegeben.

GRAND SUCCÈS

Der Bettelstudent

L'ÉTUDIANT PAUVRE

Operette in 4 Akten von **F. Zell** und **R. Genée.** Musik von **C. Millöcker.**

Pour les détails, voir le programme.

PRIX DES PLACES :

Loges et premières galeries numérotées, fr. 3»—. — Parterre numéroté, fr. 2. — Secondes galeries, fr. 1.

On peut se procurer des billets à l'avance au magasin de musique SŒURS LEHMANN, rue des Terreaux n° 3.

Dépôt de pianos et harmoniums de la maison HUG frères, à Bâle.

ÉMIGRATION

Il y a un Etat dans le centre de l'Amérique du Nord qui n'est pas bien connu dans nos contrées et qui pour la plupart des émigrants mérite qu'on le connaisse. C'est l'Etat du Nébraska, pays sain et surtout d'une grande fertilité. Le maïs, l'avoine, le blé, etc., y viennent en abondance. L'élevage du bétail, des porcs, de la volaille y est très productif. Les terrains sont bien meilleur marché que dans beaucoup d'autres Etats, où ils valent depuis 100 à 200 dollars l'acre. Ici on a du gouvernement de bonnes terres à 7 dollars l'acre. S'adresser pour renseignements à M. David Lebet, au Crêt du Locle, ou à M. A. Lambelet, à Bazille Mille Knox Cº Nébraska, Amérique du Nord.

La famille Lüpold-Schatzmann, à Wildegg, canton d'Argovie, qui tient un magasin de mercerie et qui a des chambres agréables à disposition, prendrait en pension 2 ou 3 demoiselles de la Suisse romande, qui voudraient apprendre la langue allemande. Bonne surveillance, bon traitement, vie de famille, prix modérés.

Une tailleuse vient de s'établir à la Cassarde n° 14. S'adresser au second. Elle se recommande au public ; ouvrage prompt et soigné, et va aussi en journée. — A la même adresse, un garçon de 15 ans et demi voudrait se placer comme apprenti jardinier.

Compagnie d'assurances la NATIONALE

Siège social : rue de Grammont, à Paris.

SUR LA **VIE**

Fondée en 1830.

Capitaux assurés. .	Fr.	1,036,880,885
Rentes viagères .	»	22,876,499
Capitaux payés au décès des assurés	»	91,615,242
Capitaux de garantie	»	230,000,000

CONTRE L'**INCENDIE**

Fondée en 1820.

Fonds social	Fr.	10,000,000
Réserves	»	7,100,000
Primes courantes . .	»	9,350,000
Primes en portefeuille	»	44,800,000
Sinistres payés depuis l'orig. de la Compag.	»	168,000,000

S'adresser pour tous renseignements à M. **Ernest LAMBELET**, agent général, Evole 23, **Neuchâtel.**

Banque Commerciale Neuchâteloise

Le dividende de l'exercice 1885 est fixé à fr. 20. Il est payable, dès ce jour, à la Caisse de la Banque à Neuchâtel et aux Caisses des succursales, sur la présentation des certificats d'inscriptions accompagnés d'un Bordereau portant quittance et décharge.

Neuchâtel, le 25 février 1886.

La Direction.

AVIS Les personnes qui pourraient avoir des comptes à règler avec M. Georges Favre, ancien coiffeur et négociant à Neuchâtel, décédé le 28 février 1886, sont priées de faire parvenir leurs réclamations avant le 31 mars 1886, à M. H. Favre, architecte, au Locle ; passé ce terme aucune réclamation ne sera plus admise.

On cherche pour une demoiselle étrangère, désireuse de se perfectionner dans le français, une bonne famille à Neuchâtel, où cette jeune fille trouverait tous les soins nécessaires. Adresser les offres de service avec le prix de pension, etc., à Mme Gauchat, rue de l'Arsenal 20, à Berne.

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE TRAVAUX EN CIMENT

MICHEL MININI

ENTREPRENEUR, VALANGIN

Bétons agglomérés pour fondations. Voûtes, clôtures, bases de machines, travaux hydrauliques, égoûts, aqueducs, murs de soutènement.

Carrelages, dallages, terrasses, marches d'escaliers.

Ecuries, remises, trottoirs, caves.

Bassins, lavoirs, mangeoires, baignoires.

Couvertes de murs, cheminées hors du toit.

Encadrements, fenêtres et portes.

Façades, moulures et corniches en tous genres.

Tuyaux en ciment, portatifs et moulés sur place.

Conduites d'eau, fontaines, jets d'eau et citernes.

Spécialité de travaux de luxe.

Aquariums de salons grottes, rocailles de jardins. Troncs, imitation d'arbres, tous genres de travaux gothiques.

Maçonnerie, gypserie et peinture.

S'adresser à Neuchâtel, rue du Seyon n° 28, au 4me.

On demande pour l'Ecole militaire du 23 mars au 21 avril à Colombier, quelques marqueurs expérimentés. Adresser les offres et les certificats jusqu'au 20 mars, au Commandant, poste restante, Colombier. (H. 53 N.)

Une famille allemande de Zurich désire placer ***un jeune garçon*** de 14 ans, en échange d'un garçon du même âge, dans une maison respectable, à **Neuchâtel** ou aux environs, où il aurait l'occasion de fréquenter les écoles de la ville. S'adresser sous chiffre H. 980 Z., à l'agence de publicité ***Haasenstein et Vogler, Zurich.***

On demande, pour l'école militaire du 23 mars au 21 avril, à Colombier, un chef de cuisine expérimenté, sachant faire et enseigner une bonne cuisine de troupe. Adresser les offres et les certificats, jusqu'au 20, au Commandant, poste restante, Colombier. (H. 51 N.)

Le purgatif le plus agréable et le plus facile à prendre, celui qui convient aux personnes de tout âge et de tout sexe, c'est le **THÉ CHAMBARD**, qui se distingue des imitations par sa bande bleue de garantie. (8119 X.)

Etat-Civil de St-Blaise.

Mois de février 1886.

Mariages. — Louis Gobat, facteur, Bernois, dom. à Moutier, et Julie-Louise Brenier, de St-Blaise, y domiciliée.

Naissances. — 4. Louise-Juliette, à Daniel-Célestin Roulet et à Adèle-Augustine née Dardel, dom. à St-Blaise. 24. Enfant du sexe masculin né mort, à Jean-Théophile-Louis Meylan et à Marie née Virchaux, dom. à Hauterive. — 24. Charles, à Charles-Alfred Blanck et à Marie-Anna née Quinche, dom. à St-Blaise. — 25. Laure-Cécile, à Gustave Virchaux et à Sophie née Rognon, dom. à Hauterive.

Décès. — 4. Jules-Edouard Ducommun, 72 ans, veuf de Rose Bœtsch née Droz-dit-Busset, décédé à Préfargier. - 7. Marie-Louise née Stirnmann, 71 ans, veuve de Henri-Frédéric Perret, dom. à St-Blaise. — 13. Henri-Ulysse Bastardoz, 59 ans 7 mois, époux de Louise-Joséphine née Guenot, décédé à Préfargier. — 18. Adèle-Nanette née Meugly, 40 ans 7 mois, épouse de Fritz-Oscar Wenker, dom. à Marin. — 19. Marianne-Adelphine Huguenin-du-Mittan, 31 ans 7 mois, célibataire, dom. à St-Blaise. — 20. Lucie née Humbert-Droz, 42 ans 6 mois, épouse de Edouard Hœnny, dom. à St-Blaise. — 24. Ernest, 2 mois 29 jours, fils de Emile Felber et de Marie née Dessauges, dom. à la Fabrique de Marin.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariages.

Frédéric-Albert Gorgerat, mécanicien, de Boudry, dom. à Neuchâtel, et Adèle Locher, horlogère, Bernoise, dom. à la Chaux-de-Fonds.

Naissances.

8 Pierre-Honoré, à Lucien Terraz et à Marie-Lina née Perriraz, Français.

10 Marcel-Ernest, à Rodolphe-Jean Stucki et à Julie-Emma née Borel, Bernois.

11 Arthur-Louis, à Adam Hofmann et à Anna-Maria née Ruf, Prussien.

Décès.

8 Marie-Elisabeth née Stern, épouse de Frédéric-Louis Gisler, de Neuchâtel, né le 21 juin 1814.

9 Marie-Louise, fille de Samuel Wendler et de Louise née Schneeberger, Bernoise, née le 28 juillet 1885.

10 Lucie née Giroud, épouse de Ulrich Schafroth, Bernoise, née le 5 mars 1826.

Marché de Neuchâtel du 11 mars.

	De fr.	à fr.
Pommes de terre, les 20 litres	90	1 —
Raves, »		
Pommes, »	2 20	3 20
Poires, »		
Noix, »		
Choux la tête	15	
Œufs, la douz.	80	85
Miel le demi kilo,		
Beurre en livres (le 1/2 kilo)	1 50	
Beurre en mottes »	1 25	
Lard fumé, (marché) le 1/2 kilo	1 —	
Lard non fumé, » »	80	
Viande de bœuf, » »	75	
Veau » »	85	90
Mouton » »	85	90
Fromage gras, le 1/2 kilo	90	
» demi gras, »	70	75
» maigre, »	55	60
Avoine, les 20 litres,	1 90	2 —
Foin, le quintal	6 —	6 20
Paille, »	5 50	
Bœufs, sur pied, par kilo	75	80
Foyard, les 3 stères	42 —	
Sapin, »	27 —	
Tourbe, 3 mètres cubes	16 —	18 —

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

FRANCE. — La grève de Decazeville sera probablement terminée sous peu de jours, malgré la pression que M. Basly et consorts exercent sur les ouvriers pour les forcer à prolonger la résistance, s'il ne se produit pas une nouvelle intervention administrative.

— Un terrible accident est survenu entre Roquebrune et Montecarlo, sur le littoral de la Méditerranée: deux trains de voyageurs se sont rencontrés ; les wagons de l'un d'eux ont été précipités à la mer. On compte beaucoup de morts et de blessés.

AUTRICHE-HONGRIE. — Un violent incendie a détruit mardi la filature de lin à Stampen (Silésie). Le feu détruisit tout d'abord l'escalier supérieur, ensorte que les ouvrières affolées, sans attendre les secours, sautèrent les unes après les autres hors de l'édifice en feu. Deux seules arrivèrent saines et sauves, 35 se brisèrent bras, jambes ou la nuque. Quatre sont mortes sur le coup, dont une veuve depuis huit jours, mère de cinq enfants ; six ont succombé depuis et 25 sont plus ou moins maltraitées.

RUSSIE. — Les autorités de la Pologne russe ont promulgué un décret qui impose une taxe de 50 roubles sur les étrangers séjournant dans le pays. La plupart des ouvriers allemands et autrichiens résidant en Pologne sont incapables de payer pareil impôt. Le décret équivaut donc pour eux à un décret d'expulsion. Et cette mesure est considérée comme une riposte du gouvernement russe aux expulsions des Polonais de la Prusse orientale.

ÉTATS-UNIS. — Les dépêches signalent une quantité de troubles et perturbations dans les rapports entre ouvriers et patrons. Des grèves sont signalées d'un grand nombre de villes et contrées ; il y a des suspensions de travail dans les mines de Cumberland (Maryland) et dans les galeries de Pensylvanie. On s'attend à voir le mouvement de suspension de travail prendre de plus grandes proportions.

La suspension du service des lignes système Gould est complète, les ouvriers des lignes Missouri, Texas and Pacific, du Missoury-Kansas se sont mis en grève, ils sont une dizaine de mille; le reste du personnel n'a pas tardé à les imiter.

NOUVELLES SUISSES

Alcoolisme. — Nous avons dit que la Commission sur la question de l'alcool a interrompu ses débats sans prendre de décision; elle se réunira derechef dans douze ou vingt jours; en attendant, ses membres étudieront soigneusement les résultats déjà obtenus.

Un troisième projet a surgi dernièrement d'après lequel la fabrication de l'alcool serait interdite en Suisse; les distilleries indigènes devraient être expropriées par la Confédération, et le but de la législation sur l'alcoolisme serait atteint par une forte imposition des boissons spiritueuses introduites de l'étranger. On sait déjà que la Commission est opposée, en tout cas, à l'expropriation des distilleries.

ZURICH. — Un très grand nombre de dentistes suisses se sont réunis dimanche à Zurich; ils ont résolu d'adresser une pétition au Conseil fédéral pour le prier d'instituer des examens fédéraux de dentiste. Il s'agit d'empêcher les charlatans d'exploiter cette branche de l'art de guérir.

LUCERNE. — Dans la nuit de dimanche à lundi, un voleur a réussi à pénétrer dans l'église paroissiale de Zell, et après avoir ouvert par effraction le tabernacle, il a enlevé un calice précieux, le vase qui renfermait la grande hostie, soit la monstrance d'une valeur de 500 fr., et un reliquaire en forme de croix.

ZOUG. — On vend sur le marché de Zoug du foin de la Lombardie venu par wagons complets, par le Saint-Gothard. Ces arrivages rendent de grands services, vu la pénurie de fourrage qui sévit dans la Suisse centrale et occidentale.

GLARIS. — De même qu'à Frauenfeld, il se manifeste à Glaris une forte opposition contre l'idée de se charger du prochain tir fédéral. Le Conseil municipal s'est lui-même divisé à ce sujet en majorité et en minorité. Dimanche prochain aura lieu une assemblée de la bourgeoisie qui devra se prononcer sur la demande qui lui est faite par la Société cantonale des carabiniers de lui concéder pour le tir une partie des terrains nécessaires.

VAUD. — *Avalanches.* — Chaque année, au printemps, descend du couloir de la Chaumény (versant septentrional du Grammont), en face de Vevey, une avalanche, mais qui s'arrête généralement au pied de la montagne en se répandant sur les prés.

Dans les hivers où la neige est abondante, elle franchit quelquefois la grande route et descend jusqu'au lac en bonds furieux. C'est ce qui a eu lieu samedi dernier, dans la soirée. Une masse considérable de neige s'est précipitée dans le couloir, recouvrant à plusieurs mètres de hauteur la grande route et la voie du chemin de fer entre Bouveret et St-Gingolph.

Le bruit qu'a fait l'avalanche a été très bien entendu depuis Vevey.

Pendant longtemps une quantité considérable de neige a surnagé sur le lac.

Une quarantaine d'ouvriers ont été employés, dans la nuit de samedi à dimanche, à ouvrir une tranchée, afin de rendre à la circulation la grande route et la voie du chemin de fer.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Jury criminel. — Mercredi le Tribunal s'est occupé de la cause de Emma V. et de Louise S. prévenues la première de vol et d'escroquerie, commis à la Chaux-de-Fonds, et la seconde de complicité et de prostitution. — La principale accusée qui reconnaît la plupart des faits mis à sa charge, est condamnée à six mois de détention, et Louise S., dont la complicité n'a pu être entièrement établie, est punie d'un mois d'emprisonnement du chef de prostitution.

MM. Duvanel et Vaucher, avocats, défendaient les accusées.

CHAUX-DE-FONDS. — Un triste accident est arrivé à la gare, mercredi soir, au départ du train de 6 heures 45 minutes pour Bienne.

Un homme âgé de 39 ans, nommé Huber, fabricant d'horlogerie à Courtelary, voulut, bien que le train fût déjà en marche, sauter sur le marche-pied d'un wagon. Il glissa, tomba à terre et les roues du dernier wagon lui broyèrent la jambe gauche en même temps qu'elles atteignaient le pied droit.

Le malheureux a été transporté à l'Hôpital.

Huber est père de cinq enfants.

SAGNE. — Le *Réveil* dit que le Conseil municipal de la Sagne réclame trois portraits du roi de Prusse et de la reine Louise qui ont été enlevés par les républicains de la Chaux-de-Fonds en 1848 ou 1856 et qui ont été déposés par eux au Musée de peinture de cette dernière localité.

PRÉFARGIER. — Le Conseil d'Etat a autorisé le Comité de l'hospice d'aliénés de Préfargier, à accepter le legs de 20,000 francs qui lui est fait par dame Henriette-Frédérique Borel, décédée à Paris.

SERRIÈRES. — Le nommé D., chocolatier, à Serrières, a été arrêté sous la prévention de coups et blessures sur la personne de deux de ses enfants, et de menaces de mort envers sa femme. Ce père dénaturé a brisé la mâchoire à l'un de ses enfants, et a tellement maltraité un second que les deux pauvres petites victimes ont dû être transportées à l'hôpital.

(*National.*)

CHRONIQUE LOCALE

— Le correspondant de Neuchâtel au *National* écrit à ce journal que M. Machon, directeur du Crédit mutuel, interné jusqu'à ce jour à Préfargier, a été transféré jeudi après midi aux prisons de Neuchâtel.

— Nous apprenons avec plaisir que M. Georges Sandoz, de Neuchâtel, a obtenu, avec distinction, le diplôme fédéral de médecine.

— Le patinage du Mail est ouvert au public.

Erratum. — Une petite erreur d'impression s'est glissée dans la lettre de Colombier publiée mardi dernier sur la collection Vouga, où il faut lire: « ... et même quelques spécimens d'une grande *rareté* », au lieu de « variété. »

DERNIÈRES NOUVELLES

Constantinople, 11 mars. — Les satisfactions dernières ayant été données à la France, tous les ambassadeurs sont maintenant autorisés à participer à la conférence qui se réunira samedi. Il reste encore quelques points secondaires à régler, mais une entente est probable avant samedi.

Monte-Carlo, 11 mars. — Une foule énorme se presse aux abords du lieu de l'accident. On procède au déblaiement de la voie pour retrouver le corps de Féraud, conducteur du train. Le transbordement se fait, de la gare de Monte-Carlo à Menton, par omnibus.

Plusieurs blessés vont mieux. Une petite fille de deux ans, qui est tombée dans la mer d'une hauteur de 30 mètres, a été retirée miraculeusement avec une simple égratignure.

Dix wagons sont amoncelés.

Mme Prieur a subi l'amputation des deux jambes. L'entrepreneur Ferrero laisse cinq enfants.

Athènes, 11 mars. — Le gouvernement est toujours indécis entre la pression des puissances et l'irritation de la population. Les journaux publient de longs articles sur la responsabilité de l'inextricable situation dans laquelle on se trouve; les uns voudraient faire peser cette responsabilité sur le roi, les autres sur M. Delyannis.